

Fairville Labs

MARSEILLE 4-5

« Facing inequalities and democratic challenges through Co-production in Cities (Fairville) » est un projet de recherche sur la production collective de la ville (ou coproduction) dans les quartiers populaires confrontés à des injustices sociales et des risques environnementaux.

Le projet se partage entre neuf zones urbaines, dans lesquelles des collaborations sont mises en place à partir de nécessités ou revendications de collectifs citoyens locaux.



Fairville expérimente la coproduction avec les acteurs de la société civile, les universités et les autorités locales afin d'encourager un engagement collectif face aux inégalités urbaines et environnementales avec les résidents ou les groupes citoyens concernés. Au travers de la coproduction de connaissances et de recherches orientées vers l'action, le projet espère contribuer à repenser en profondeur la démocratie urbaine.

Vous souhaitez soutenir le projet ou y contribuer ? Vous seriez intéressé de vous impliquer dans une des tâches ou un de nos Fairville Labs.

Contactez-nous !
www.fairville-eu.org
fairville.eu@gmail.com



CONTEXTE

L'Atelier Marseille 4-5 consacre ses études, ses recherches et ses enseignements sur les 4e et 5e arrondissements de Marseille. Sa vocation est notamment de construire une connaissance fine et multidisciplinaire des acteurs, institutions, territoires, populations, politiques publiques et actions collectives qui s'y déploient. Pour ce faire, l'Atelier Marseille 4-5 a mis en place un processus de dialogue et d'implication avec les municipalités des 4e et 5e arrondissements, afin d'analyser et de soutenir par la recherche l'élaboration des politiques locales dans ce tissu urbain dense. Il se concentre ainsi sur plusieurs sites et projets marqués par des initiatives publiques. Ce faisant, il s'agit également de documenter et d'appuyer les projets municipaux mis en œuvre en faveur de la justice sociale et de la transition environnementale que la nouvelle municipalité, élue en 2020 grâce à une coalition citoyenne d'orientation de gauche et écologiste, vise à traiter.

Le choix des 4e et 5e arrondissements s'expliquent d'abord par les liens avec les autorités municipale de ce secteur mais aussi par son importante diversité sociale. Le secteur présenter en effet autant des zones résidentielles et leurs espaces publics, avec des secteurs susceptibles de gentrification tandis que d'autres restent très ouvriers, avec des poches de pauvreté. Les politiques et projets sur lesquels Atelier Marseille 4-5 se focalise sont notamment :

- l'ouverture de bains publics
- une politique pour lutter contre la précarité alimentaire
- le (re)développement de parcs et jardins pédagogiques dans les quartiers populaires
- la rénovation des espaces publics pour les rendre plus inclusifs.

Ce faisant, l'Atelier Marseille 4-5 vise à encourager le débat public et à construire des coalitions autour de projets à objectifs environnementaux et de justice sociale.

ACTEURS IMPLIQUÉS

Pour une durée de trois ans, l'Atelier Marseille 4-5 a impliqué et coordonné des enseignements des départements de Sociologie, d'Anthropologie et Géographie, Aménagement et Environnement de l'Université Aix-Marseille (AMU), de l'École Nationale Supérieure du Paysage (ENSP), des chercheurs et chercheuses du MESOPOLHIS (institution de recherche AMU-CNRS-IEP) et des partenariats temporaires. Il mobilise un grand nombre d'étudiants et étudiantes issus de ces institutions.

Par ailleurs, l'Atelier Marseille 4-5 codéfinit, avec l'arrondissement ou la municipalité centrale, les thèmes, projets municipaux et sites où la recherche peut apporter des perspectives pour observer, analyser et accompagner les projets municipaux liés aux transformations sociales et environnementales. Il travaille en dialogue avec plusieurs élus et fonctionnaires locaux, tout en collaborant avec des groupes et collectifs de résidents tels que les « Jardins Collectifs Longchamp » et « Marseille en Transition » sur différents terrains d'étude.



Figure 1 : Localisation des projets municipaux soutenus par l'Atelier Marseille 4-5

ACTION

L'objectif principal de l'Atelier Marseille 4-5 est de favoriser le débat public en construisant et partageant des connaissances pour soutenir une intervention municipale plus juste, plus démocratique et plus efficace sur la transition écologique et la justice sociale.

Les principales activités de l'Atelier Marseille 4-5 comprennent :

- des **activités de recherche** portant sur l'usage de l'espace public, les politiques publiques, la sécurité alimentaire, la création de jardins publics et la cartographie des friches urbaines;
- des **actions, favorisant une participation publique**, basées sur les connaissances produites avec les enseignants et les étudiants, telles que des balades urbaines publiques, des expositions photographiques, des présentations interactives;
- parfois des **ateliers fermés** avec un nombre restreint d'acteurs concernés, notamment lorsque les enjeux nécessitent des formes de médiation;
- des **activités de diffusion numérique**, comme la publication de newsletters, blogs et la gestion d'un site web pour diffuser l'information;
- une part importante de l'Atelier est dédiée aux **activités pédagogiques** : impliquer les étudiants dans des projets concrets et des stages (3e année et master) au sein de la municipalité des 4e-5e arrondissements.

Ces activités visent à créer des coalitions d'acteurs autour de projets à objectifs environnementaux et de justice sociale, favorisant la production de connaissances et le débat public.



DOCUMENTER LA PLANIFICATION LOCALE :

Ouvrir le débat public sur les enjeux et opportunités des politiques publiques

L'Atelier Marseille 4-5 vise à encourager le débat public par la construction et le partage de connaissances pour l'action publique. Il existe un certain degré de coproduction entre les universitaires et la municipalité, bien que ces derniers préfèrent parler de « dialogues ».

La coproduction implique :

- Le **choix conjoint des sujets et sites d'étude** selon les priorités des élus et les critères des chercheurs.
- La **présentation et discussion des questions de recherche et projets** avec les élus et agents municipaux en charge de l'action publique.
- La décision du format de **diffusion des résultats via le dialogue**, en tenant compte de la sensibilité du sujet.
- L'**équilibre entre la publicisation des résultats de recherche et la confidentialité municipale**, en négociant des processus d'édition conjoints.
- La **gestion des tensions** entre liberté intellectuelle et confidentialité municipale, surtout lors des séances publiques de restitution des recherches.

Les séances publiques de restitution des recherches sont cruciales pour diffuser largement les connaissances et favoriser les échanges. Certaines ont influencé l'action municipale ou renforcé les capacités des organisations et acteurs de l'action publique.



Documenter la rénovation du parc Longchamp avec une attention particulière aux usagers à faibles revenus, à la gestion de l'espace public et aux risques d'exclusion (9 décembre 2023)

Une séance publique de restitution concernant la réhabilitation du parc Longchamp, un immense parc public au centre-ville, a permis de rétablir le dialogue entre la mairie et les exploitants des cafés du parc, figures publiques importantes pour la population et jouant un rôle clé — révélé par la recherche — dans la régulation des conflits dans une partie très mixte et densément fréquentée du parc. Leur contrat allait être résilié après plusieurs décennies d'exploitation — l'Atelier Marseille 4-5 a mis en lumière cette situation et leur contrat a été renouvelé.



Figure 2 : Un des cafés très populaire du parc (Claire Bénit-Gbaffou, 2023)

La recherche a également ouvert un dialogue avec les élus sur le rôle social de ces cafés et la nécessité d'y maintenir des tarifs peu élevés pour ne pas exclure de leur fréquentation les familles à faibles revenus usagères de ce parc rénové. Il n'est pas encore clair si la recommandation de l'Atelier d'instaurer un accord spécifique (loyer réduit en échange de tarifs bas) sera suivie par la municipalité.

Documenter les usages et la représentation d'un grand espace public municipal et rendre visible sa fragmentation, son sous-usage et son manque d'accueil d'hospitalité : place Velten, Chutes Lavie (21 mai 2024)

Une autre séance publique de restitution a cartographié la fragmentation et les clôtures d'un grand espace public appartenant à la municipalité d'arrondissement (terrains de sport et jardin pédagogique aux Chutes Lavie), au cœur d'un quartier de résidents à faibles revenus et assez âgés. En raison d'un historique de petites tensions dans cet espace public et de sa configuration spatiale particulière (ce n'est ni un espace particulièrement piéton, ni un espace facile à réguler en raison de sa taille) cet espace public a été clos par de nombreuses barrières et portails, sous la pression de riverains, et les bancs ont été retirés pour limiter son usage. Le travail des étudiants — cartographie, recensement des usagers pendant une semaine entière, photographies montrant des familles assises sur le trottoir attendant leurs enfants, ainsi que le vaste vide de cet espace public les week-ends — a alerté les élus et acteurs municipaux sur la nécessité d'intervenir pour redynamiser cet espace public. Plusieurs projets ont été planifiés par la municipalité d'arrondissement en ce sens.



Figure 3 : Séance de restitution sur la place Velten (Mathilde Jourdam-Boutin, 2024)

Documenter le processus de planification et la vie quotidienne d'une maison de bain publique dans son quartier – et ouvrir un espace de médiation pour désamorcer les tensions (mai 2023)



Figure 4 : Voisins et usagers des bains-douches lors de l'exposition (Camille Floderer, 2023)

Enfin, en 2023, une exposition de posters organisés au sein des premiers bains douches municipaux de Marseille, les bains douches Crillon, a invité tous les acteurs à réfléchir ensemble sur le processus d'ouverture de ce lieu, les conflits qu'elle avait suscités. Résidents de toutes les classes sociales et commerçants locaux s'étaient opposés à l'installation de cet équipement destiné aux plus démunis, et des autorités publiques progressistes engagées dans son développement mais ayant largement négligé la médiation. L'exposition montrait comment les agents publics travaillaient au bon fonctionnement de ce lieu, ce que les usagers des bains publics y trouvaient, ainsi que le point de vue des riverains et commerçants locaux. Cette exposition, donnant place à de multiples analyses et voix, contextualisant le projet pour lui donner du recul, est devenue un moment de médiation entre des acteurs autrefois en conflit, qui ont apprécié de voir leur point de vue présenté et reconnu, et ont commencé à s'ouvrir à l'écoute et à la compréhension de celui des autres. Un nouvel atelier a ensuite été proposé, entre la mairie centrale et la mairie d'arrondissement, afin de réfléchir à l'articulation entre ces deux échelles d'action, et à deux dimensions de la justice – distributive et procédurale.